

Les propositions constitutionnelles présentées par le premier ministre Mulroney il y a trois semaines comportent des réformes fondamentales de l'union économique canadienne.

Les Canadiens sont en train de moderniser une constitution qui a été rédigée en fonction des réalités économiques du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il était alors impossible de prévoir l'évolution rapide qu'entraînerait l'avènement d'un marché mondial.

Le gouvernement soumet à la discussion publique une série de modifications qui, dans le but de renforcer notre union économique, amélioreront la mobilité des personnes, des biens, des services et des capitaux au Canada.

À une époque de resserrement des liens commerciaux internationaux, les obstacles au commerce sont tout simplement trop nombreux au Canada. Des restrictions désuètes au libre fonctionnement du marché intérieur inhibent notre compétitivité sur la scène internationale. C'est pourquoi nous proposons de moderniser la constitution d'ici à 1995 de façon à favoriser la mobilité des personnes, des capitaux, des services et des biens à l'intérieur du Canada.

Cette modernisation s'inscrit dans le cadre d'une série de propositions qui visent à renforcer l'union économique en accordant au Parlement un nouveau pouvoir de légiférer sur le fonctionnement efficace de l'union économique et en harmonisant les politiques budgétaires de tous les gouvernements du Canada avec la politique monétaire nationale.

Le gouvernement fédéral propose de créer un Conseil de la fédération qui favorisera la coopération fédérale-provinciale dans la gestion de l'union économique. Nous proposons aussi que la Banque du Canada ait le mandat précis et clair de lutter contre l'inflation, et nous voulons élaborer avec les provinces des lignes directrices afin d'harmoniser les politiques budgétaires et de dépenses du gouvernement fédéral et celles des provinces.

Comme je l'ai dit, ces propositions de resserrement de l'union économique font partie d'un ensemble très important de mesures constitutionnelles que le gouvernement a soumis aux Canadiens.

On pardonnera aux Américains de croire peut-être que la refonte de la Constitution a remplacé le hockey comme sport national du Canada. Tout comme le vôtre, notre système fédéral doit assurer un certain équilibre et, à mesure que le pays a évolué, le système y a réussi en trouvant constamment des façons qui, en fin de compte, nous ont assuré notre unité et notre prospérité. Je suis persuadé que cela continuera d'être le cas. Conformément à la tradition canadienne, les propositions constitutionnelles du gouvernement sont évolutives et non révolutionnaires.